

LABELLISATION CAMPUS D'EXCELLENCE BOIS, ÉCOCONSTRUCTION ET ÉCOTECHNOLOGIE

C'est avec plaisir que le Recteur de la Région Académique de Guyane et le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane vous informent que **la commission nationale de labellisation a décerné au Campus Bois, écoconstruction et écotechnologie le label excellence pour une durée de 3 ans.**

Depuis sa création en 2017, le Campus a doté la Guyane **d'un outil renforçant les synergies du triptyque « Formation-Emploi-Recherche »**, au service des acteurs de ces secteurs d'activité. Véritable levier stratégique, sa dynamique a notamment permis de mieux adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises guyanaises, d'anticiper et d'accompagner les évolutions technologiques, de promouvoir la recherche et l'innovation, autant d'éléments indispensables au développement socio-économique de notre territoire.

Désormais classé en catégorie excellence, le Campus s'impose plus que jamais comme un outil majeur pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et se préparer aux défis de demain.

Le prochain arrêté ministériel fixant la liste des nouveaux Campus labélisés sera prochainement publié au Bulletin officiel de l'Education nationale.

Contact Presse :

Cellule communication du Rectorat, 06 94 27 80 81 ou 06 94 40 35 62 / communication@ac-guyane.fr